COMMUNE DE Hoerdt

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 SEPTEMBRE 2026 A LA MAIRIE A 20 HEURES

Le mardi 15 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie de Hoerdt sous la présidence de Mathieu TAESCH, Maire, suivant la convocation transmise le 09 septembre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : TAESCH Mathieu, MAECHLING Caroline, MISCHLER Guy, DEBRIE Béatrice, RIEDINGER Claude, GRATHWOHL Mélanie, BOPP Olivier, ENRICI Marie-Claire, BILGER Denis, MISCHLER Stéphane, KLEIN Alain, ECKERT Sylvia, MAGNUS Patrice, BISCHOFF Véronique, RIEDINGER Joanne, RIEGEL David, KOEHL Christophe, MARTZ Anne-Hélène, OFFERLE Cyrille, GRATHWOHL Nathalie, NOBLET Florence, FUCHS Denis, GEISSLER François, ARNDT Hélène

Excusé ayant donné procuration : GRASSER Laëtitia à ECKERT Sylvia, RIEDINGER Marisa à BISCHOFF Véronique, DAUGER Thomas à MAECHLING Caroline

Secrétaire de séance : Véronique BISCHOFF

La séance du Conseil municipal débute à 20:00. Il est fait appel des membres de l'assemblée permettant de constater que le quorum est atteint.
Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Véronique BISCHOFF.
Le président de la séance, Mathieu TAESCH, rappelle l'ordre du jour :

1. Présentation du projet de panneaux photovoltaïques flottants
2. Ouverture de séance
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales
5. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la commune
6. Règlement municipal d'attribution des subventions
7. Attribution de subvention à l'Association Foncière pour les travaux connexes
8. Admission en non-valeur
9. CCH : avenant au marché
10. Télétransmissions des actes au contrôle de légalité : avenant suite à un changement d'opérateur

11. Attribution de subventions
12. Modification des limites des bans communaux suite au réaménagement foncier – Avenant au bail de chasse
13. Convention de déneigement
14. Fourniture de produits d'entretien et de consommables pour le nettoyage des bâtiments communaux pour la période du 01/01/2027 au 31/12/2028
15. Révision du classement sonore des infrastructures de transport terrestre
16. Modification simplifiée du PLU
17. Avenant relatif aux travaux de rénovation de l'éclairage public
18. Rapport déchets 2025
19. Soutien à la motion du collège Badlung Grien
20. Institution de la taxe d'habitation sur la vacance des locaux d'habitation

Questions diverses

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux membres de l'assemblée de procéder à la validation du procès-verbal de la séance précédente. Celui-ci est validé à l'unanimité.

Présentation du projet de panneaux photovoltaïques flottants

Dans le cadre du développement du projet d'installation de panneaux photovoltaïques, Madame COLIN, Directrice d'agence d'EDF Power Solutions, est venue présenter au Conseil municipal un point d'information consacré à la genèse du projet, à son état d'avancement et à ses perspectives d'évolution.

Cette présentation a permis de rappeler les origines et les objectifs du projet, de faire le point sur les démarches engagées et les études réalisées, ainsi que de présenter les prochaines étapes envisagées.

Les échanges ont notamment porté sur les évolutions réglementaires intervenues depuis le lancement du projet, en particulier celles relatives aux enjeux environnementaux, et sur leurs conséquences quant aux conditions de réalisation et à la poursuite de l'opération.

À ce titre, les recommandations formulées par le Cerema, notamment en matière de limitation de la couverture des plans d'eau, conduisent à revoir à la baisse la surface initialement envisagée pour l'installation photovoltaïque. Cette évolution implique une réduction de la puissance installée prévisionnelle, qui passerait de 45 MWc à 30 MWc.

Cette diminution de la capacité de production aurait également un impact sur les recettes locatives attendues par la commune. Ainsi, le montant du loyer annuel prévisionnel serait ramené de 405 000 € à 252 000 €, soit une diminution de 153 000 € par an.

Communications diverses

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Représentations de la commune

Date	Manifestation / Réunion	Représentants présents
18/06/2026	Conseil d'école primaire	Mathieu TAESCH Marie Claire ENRICI
19/06/2026	Fête de l'été	Nombreux élus présents
20/06/2026	Conférence des Maires du PETR d'Alsace du nord	Mathieu TAESCH
20/06/2026	Gala Société de Gymnastique	Guy MISCHLER Mathieu TAESCH
22/06/2026	Conseil d'école maternelle	Marie Claire ENRICI
24/06/2006	Conseil d'Administration Société des Courses	Guy MISCHLER
24/06/2026	Remise des distinctions à 3 pompiers Hoerdtois (Fabrice ROSER pour 30 années de service, Jordan ACKERMANN pour 20 années de service et Robin MULLER pour 10 années de service) à Haguenau	Caroline MAECHLING
25/06/2026	Rencontre OPLA (anciennement OLCA) à Haguenau pour la promotion de la langue Alsacienne	Caroline MAECHLING
29/06/2026	Conseil d'Administration Collège	Marie Claire ENRICI
30/06/2026	Assemblée Générale du Country	Guy MISCHLER Mathieu TAESCH
01/07/2026	Noce de palissandre (65ans) époux Gromest	Guy MISCHLER Caroline MAECHLING
03/07/2026	Assemblée générale Centre Culturel	Guy MICHLER Mathieu TAESCH
03/07/2026	Inauguration restaurant l'Arbre Vert – Kurtzenhsoue	Caroline MAECHLING Mathieu TAESCH
06/07/2026	Concertation publique sur l'ambition alsacienne pour le bien vieillir	Mathieu TAESCH Caroline MAECHLING
07/07/2026	Remise du prix de la prévention décerné par la CARSAT à l'ESAT du Sonnenhof	Mathieu TAESCH Caroline MAECHLING
07/07/2026	CAL Attribution logement – Strasbourg	Caroline MAECHLING

10/07/2026	Étude de mutabilité de la ZI : réunion de lancement	Mathieu TAESCH Caroline MAECHLING
10/07/2026	Visite ferme dîmière à Mommenheim	Commission Cœur de Village
10/07/2026	Assemblée Générale de la section Handball du Centre Culturel	Guy MISCHLER Caroline MAECHLING Mathieu TAESCH
13/07/2026	CME	Marie Claire ENRICI
14/07/2026	Repas tarte flambée au Bossel's Hoft avec le Centre de loisirs du Centre Culturel	Mathieu TAESCH Marie-Claire ENRICI
14/07/2026	Tournoi de pétanques	Mathieu TAESCH Guy MISCHLER
17/07/2026	Réunion conjointe Elus/Chambre d'Agriculture	Guy MISCHLER
23/07/2026	Spectacle Centre de Loisirs	Marie Claire ENRICI
06/08/2026	Noces d'Or Epoux Stoll	Marie Claire ENRICI Caroline MAECHLING
25/08/2026	Cérémonie des Malgré-Nous	Nombreux élus présents
28/08/2026	Tartes flambées à l'EHPAD	Mathieu TAESCH Caroline MAECHLING
29/08/2026	Hoerdt en fête	Nombreux élus présents
30/08/2026	Forum des sections du Centre Culturel	Guy MISCHLER Mathieu TAESCH
30/08/2026	Jeux intersociétés	Guy MISCHLER Mathieu TAESCH
01/09/2026	Grand anniversaire des époux ROEHLLY (noce de diamant)	Mathieu TAESCH Caroline MAECHLING
04/09/2026	Grand anniversaire 100 ans Mme RISS	Mathieu TAESCH Caroline MAECHLING
05/09/2026	Visite Jardin pédagogique	Marie Claire ENRICI
06/09/2026	Fête de la paroisse Catholique	Nombreux élus présents
07/09/2026	Rencontre avec Brownfields pour la ZI de Hoerdt	Caroline MAECHLING
08/09/2026	Sortie séniors CCAS	Nombreux élus présents
11/09/2026	Soirée partenaire section Handball du Centre Culturel	Guy MISCHLER Mathieu TAESCH
11/09/2026	Réunion de l'Association Foncière	Caroline MAECHLING

12/09/2026	Assemblée Générale de l'AS Hoerdt	Mathieu TAESCH Guy MISCHLER

- Rappel des élections sénatoriales le 27 septembre pour les grands électeurs.

- Samedi 26 septembre matinée des élus pour l'ensemble des conseillers municipaux des communes de la CCBZ. Un temps fort pour explorer ensemble les grands enjeux du mandat : PLUi, défense incendie, et les nombreux projets qui façonnent l'avenir de la Basse-Zorn.

- La sortie seniors organisée par le CCAS a rencontré un franc succès et s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Cette journée a été particulièrement appréciée par l'ensemble des participants. Après une visite du Parlement européen, les seniors ont pu profiter, dans l'après-midi, d'un thé dansant organisé au Centre culturel, prolongeant ainsi cette journée dans une ambiance chaleureuse et festive. Cette initiative constitue une belle réussite, tant par la qualité de son organisation que par la satisfaction et l'enthousiasme manifestés par les participants.

- Monsieur Olivier BOPP informe que des étudiants vont se rendre dans le Ried pour faire des études faunes, flores.

- Madame Noblet demande s'il est possible de mettre deux sorties à l'aire des genêts en cas de besoin d'évacuation rapide des lieux.

Rapport des commissions municipales

Un compte rendu des travaux des commissions municipales est présenté par les vice-présidents des commissions concernées, pour les réunions suivantes :

- 24 juin : commission « Petite Enfance » ;
- 25 juin et 2 septembre : commission « Cœur de Village » ;
- 30 juin : commission « Communication » ;
- 8 juillet : commission « Vie associative ».

2026-063 - Adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la commune

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la commune, rendu nécessaire par la mise en place de la nomenclature comptable M57.
Il explique que ce règlement a pour objectif de clarifier les règles de gestion budgétaire et financière de la commune, de préciser les procédures applicables et de faciliter leur compréhension et leur suivi par les services municipaux.
Madame Nathalie Grathwohl intervient et propose des corrections aux pages 5 et 6 du document. Ces corrections sont prises en compte dans la version définitive du règlement.
Après présentation et échanges, le Conseil municipal adopte le Règlement Budgétaire et Financier de la commune, annexé à la présente délibération, applicable à compter de l'exercice en cours.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-064 - Règlement municipal d'attribution des subventions

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de règlement municipal relatif à l'attribution des subventions aux associations et organismes. Il explique que ce règlement a pour objectif de clarifier les modalités de demande et d'attribution des subventions, afin de garantir davantage de transparence, d'équité et de lisibilité dans le traitement des dossiers.
Monsieur le Maire précise que la mise en place de ce règlement n'a pas pour objectif de pénaliser les associations, mais de mieux encadrer les demandes et d'harmoniser les pratiques, tout en permettant de soutenir les activités et les projets associatifs dans un cadre clair et équitable.
Le règlement précise notamment les conditions d'éligibilité, les critères d'attribution, les modalités de dépôt et d'instruction des demandes, ainsi que les engagements des bénéficiaires. Il rappelle également que l'attribution des subventions demeure une décision du Conseil municipal, dans la limite des crédits inscrits au budget communal.

Après présentation et échanges, le Conseil municipal approuve le règlement municipal d'attribution des subventions aux associations et organismes, annexé à la présente délibération, et autorise Monsieur le Maire à en assurer la mise en œuvre.

Pour : 27	Contre : 0	Abstention : 0	Non votant : 0

2026-065 - Attribution de subvention à l'Association Foncière pour les travaux connexes

Rapporteur: MAECHLING Caroline

Madame Caroline MAECHLING présente au Conseil municipal la proposition d'attribution d'une subvention d'investissement de 200 000 € à l'Association Foncière, prévue au Budget Primitif 2026.
Elle explique que, suite au remembrement, certains chemins ruraux ont disparu et que de nouveaux chemins doivent être créés, afin de répondre aux besoins de circulation et de desserte des parcelles agricoles. Cette subvention vise à accompagner l'Association Foncière dans la réalisation des investissements nécessaires à ces aménagements.
Après présentation et échanges, le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention d'investissement de 200 000 € à l'Association Foncière et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Pour : 27	Contre : 0	Abstention : 0	Non votant : 0

2026-066 - Admission en non-valeur

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que certaines recettes dues à la commune n'ont pas pu être recouvrées, malgré les démarches engagées par le comptable public. Il précise que toutes les procédures de recouvrement ont été épuisées et qu'un procès-verbal de carence a été établi par le Trésor Public.
Il indique que l'admission en non-valeur permet de constater officiellement que certaines sommes ne pourront pas être récupérées, sans pour autant remettre en cause leur existence ni constituer une remise de dette volontaire.

Le montant total des créances concernées s'élève à 3 072,36 €.

Après présentation et échanges, le Conseil municipal décide d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables pour un montant total de 3 072,36 € et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-067 - CCH : avenant au marché

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la demande de rémunération complémentaire formulée par le cabinet URBANE KULTUR, dans le cadre de l'exécution de sa mission de maîtrise d'œuvre. Il précise que cette demande, initialement adressée le 7 janvier 2026, a fait l'objet de plusieurs échanges et négociations avec la commune, à l'issue desquels le montant a été révisé.
Le montant définitif de la rémunération complémentaire est fixé à 45 378,46 € HT et fera l'objet d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre.
Après présentation et échanges, le Conseil municipal approuve l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le cabinet URBANE KULTUR et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-068 - Télétransmissions des actes au contrôle de légalité : avenant suite à un changement d'opérateur

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que la commune souhaite faire évoluer son dispositif de télétransmission des actes administratifs, budgétaires et des marchés publics soumis au contrôle de légalité.
Il précise que cette modification fait suite au changement d'opérateur de télétransmission. Cette évolution nécessite la signature d'un avenant à la convention existante avec la Préfecture du Bas-Rhin.
La télétransmission permet de transmettre les actes de la commune par voie électronique à la Préfecture, dans le cadre du contrôle de légalité, et de simplifier les démarches administratives.
Après présentation et échanges, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve le changement d'opérateur et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention, ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de la télétransmission des actes.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-069 - Attribution de subventions

Rapporteur: BOPP Olivier

Monsieur Olivier BOPP présente au Conseil municipal les différentes demandes de subventions formulées par les associations et organismes au titre de l'année 2026. Il précise que ces demandes ont été examinées par la Commission des finances, réunie le 10 septembre 2026, qui a rendu un avis favorable.

Après présentation des projets et des dépenses associés aux demandes, le Conseil municipal procède à l'examen des différentes propositions d'attribution de subventions.

Les subventions suivantes sont soumises au vote :

- École Im Leh : 746,63 € pour l'achat de matériel sportif.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

- Fêtes des Asperges 2026 : 870 €.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

- Association de jumelage : 1 000 € au titre de l'année 2026. Madame Caroline MAECHLING ne prend pas part au vote.

Pour : 26 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Non votant : 1

- Association Centre Culturel : 735 € pour l'acquisition et la rénovation de différents équipements (ordinateur, imprimante, rénovation du bar, machine de comptage des billets et de la monnaie).

Pour : 27 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Non votant : 0

- Section Animation Musicale du Centre Culturel : 300 € pour l'organisation de la fête du 14 juillet 2026. Monsieur Stéphane MISCHLER ne prend pas part au vote.

Pour : 26 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Non votant : 1

- Association du Carnaval : 3 800 €. Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Mesdames et Messieurs Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Stéphane MISCHLER et Patrice MAGNUS ne prennent pas part au vote.

Pour : 21 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Non votant : 6

- SPL Grandir en Basse Zorn : 204 000 €.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-070 - Modification des limites des bans communaux suite au réaménagement foncier – Avenant au bail de chasse

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la nécessité de mettre à jour le bail de chasse à la suite des opérations de réaménagement foncier réalisées sur le territoire communal.

Il explique que ces opérations ont entraîné une modification des limites et de la consistance des bans communaux, qu'il convient désormais de prendre en compte dans les documents relatifs à la location du droit de chasse.

Monsieur le Maire précise que la conclusion d'un avenant au bail de chasse permettra d'adapter le contrat en cours aux nouvelles délimitations du territoire communal et d'assurer sa mise en conformité.

Après présentation et échanges, le Conseil municipal autorise la conclusion d'un avenant au bail de chasse concerné et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-071 - Convention de déneigement

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que, durant la période hivernale, la commune doit assurer le déneigement de ses voies communales afin de garantir la sécurité des usagers et de maintenir la circulation.
Il précise que, en complément de l'intervention des services techniques municipaux, il est nécessaire de contractualiser avec des agriculteurs afin de renforcer les moyens disponibles pour assurer le déneigement des voies communales.
Cette organisation permettra de disposer de moyens supplémentaires et d'assurer une intervention adaptée aux conditions météorologiques et aux besoins de la commune.

Après présentation et échanges, Monsieur Geissler ne prend pas part au vote, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de déneigement avec les agriculteurs retenus et à fixer les modalités techniques et financières conformément aux devis présentés.

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 1

2026-072 - Fourniture de produits d'entretien et de consommables pour le nettoyage des bâtiments communaux pour la période du 01/01/2027 au 31/12/2028

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la nécessité de renouveler et d'assurer l'approvisionnement en produits et matériels d'entretien destinés aux locaux municipaux et aux équipements publics.

Afin de répondre aux besoins de la commune dans des conditions économiques adaptées, Monsieur le Maire propose de lancer une consultation auprès de plusieurs fournisseurs. Cette démarche permettra de comparer les offres et de sélectionner les produits et matériels répondant aux exigences de la collectivité.

Après présentation et échanges, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve le principe de la consultation et autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires ainsi qu'à signer les documents afférents, dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Pour : 27	Contre : 0	Abstention : 0	Non votant : 0

2026-073 - Révision du classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres, transmis par la Préfecture du Bas-Rhin pour avis. Il explique que ce classement permet d'identifier les secteurs concernés par les nuisances sonores liées aux infrastructures de transport et de définir les règles d'isolation acoustique applicables aux nouvelles constructions situées dans ces zones.

Monsieur le Maire précise que la Préfecture a engagé une procédure de révision du classement actuellement en vigueur et sollicite l'avis de la commune dans ce cadre.

Après présentation et échanges, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, émet un avis favorable au projet de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres, sans observation particulière.

Pour : 27	Contre : 0	Abstention : 0	Non votant : 0

2026-074 - Modification simplifiée du PLU

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Hoerdt, concernant principalement l'ancienne ferme de l'ECOPARC Basse-Zorn.
Il précise que la règle relative aux surfaces commerciales serait adaptée uniquement pour l'ancienne ferme, permettant de dépasser la limite actuelle de 1 100 m² de surface de plancher par unité foncière, alors que la surface du site avoisine 1 900 m².
Monsieur le Maire précise que le projet a été mis à disposition du public du 17 juin au 17 juillet 2026 et que les observations recueillies ne justifient pas de modification du dossier.

Après présentation et échanges, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, émet un avis favorable à l'approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de Hoerdt par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Pour : 27	Contre : 0	Abstention : 0	Non votant : 0

2026-075 - Rapport déchets 2025

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets au titre de l'année 2025.
Il précise que ce rapport permet de faire le point sur le fonctionnement et la qualité du service de gestion des déchets.
Après présentation et échanges, le Conseil municipal prend connaissance du rapport annuel et en prend acte pour l'exercice 2025.

Pour : 27	Contre : 0	Abstention : 0	Non votant : 0

2026-076 - Soutien à la motion du collège Badlung Grien

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente la motion portée par les enseignants élus au conseil d'administration du collège Baldung Grien, faisant suite à l'agression grave d'un assistant d'éducation et aux difficultés rencontrées dans l'établissement en matière de climat scolaire et de sécurité.
La motion demande le renforcement des moyens humains, notamment par la création d'un poste de conseiller principal d'éducation (CPE) et une présence accrue des personnels médico-sociaux : infirmière scolaire, PsyEN, assistante sociale et médecin scolaire.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de soutenir cette motion.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-077 - Avenant relatif aux travaux de rénovation de l'éclairage public

Rapporteur: RIEDINGER Claude

Monsieur Claude RIEDINGER présente un avenant au marché relatif aux travaux de rénovation de l'éclairage public, portant sur plusieurs prestations complémentaires nécessaires à la poursuite et à l'achèvement des travaux.
Ces interventions concernent notamment le remplacement de mâts endommagés ou fortement dégradés, l'adaptation de certains luminaires en raison de leur proximité avec les façades, la mise en place d'un éclairage en façade ainsi que la programmation d'abaissements de puissance sur plusieurs rues.
Le montant total de ces prestations s'élève à 21 211,56 € TTC, soit 17 676,30 € HT, correspondant à une augmentation de 2,24 % du montant initial du marché.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve cet avenant et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

2026-078 - Institution de la taxe d'habitation sur la vacance des locaux d'habitation

Rapporteur: TAESCH Mathieu

Monsieur le Maire présente les dispositions permettant à la commune d'instaurer une taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Il précise les conditions d'application de cette taxe ainsi que les critères permettant de déterminer les logements concernés.
Cette mesure vise notamment à encourager la remise sur le marché des logements durablement vacants et à contribuer à réduire la tension sur le marché immobilier, en favorisant une meilleure utilisation du parc de logements existant.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'instaurer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation et charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0

- Monsieur Cyrille OFFERLE s'interroge sur le déplacement de l'œuvre d'art située sur la placette Heyler. Monsieur le Maire répond que cette modification est effectivement envisagée. Il rappelle que l'œuvre représente un investissement de **69 151 €** pour la commune et qu'il convient donc d'en préserver la valeur et de rechercher, le cas échéant, un emplacement plus adapté. Il précise que l'œuvre ne fait pas l'unanimité, ce qui relève toutefois de la sensibilité propre à toute démarche artistique. La réflexion porte avant tout sur son emplacement et sur son adéquation avec le projet initial, qui était notamment de rendre hommage au Pasteur Heyler. Dans sa configuration actuelle, l'œuvre occupe une place importante dans l'espace et peut donner le sentiment que le buste du Pasteur Heyler devient secondaire alors que l'œuvre devait être complémentaire.
La présence des pointes représentant les mottes d'asperges soulève également des interrogations au regard des contraintes de sécurité dans un espace public accessible à tous.
Monsieur le Maire précise toutefois que tout déplacement devra être réalisé avec l'accord préalable de l'artiste et de la paroisse. Le jardin du musée est envisagé comme un nouvel emplacement possible, celui-ci apparaissant davantage adapté aux contraintes de sécurité et permettant également de maintenir l'œuvre dans un environnement en lien avec le patrimoine local. L'hypothèse d'une installation sur un rond-point pourrait également être étudiée.
Enfin, Monsieur le Maire indique que cette opération ne constitue pas une priorité pour la commune et ne sera pas engagée si son coût, notamment celui lié au déplacement de l'œuvre, devait s'avérer trop élevé. Les différentes possibilités seront donc examinées au regard de leur faisabilité technique, de leur intérêt et de leur coût.

- Agenda à venir
 - 26/09 Bierfest AS Hoerdt Centre Culturel

- 25-27/09 : Festival de la locomotion Hippodrome
- 04/10 : course hippique Hippodrome
- 04/10 : Culte protestant à la ferme Bosselshoft
- 09-10/10 : Théâtre Centre Culturel
- 17/10 : Repas paroisse protestante Centre Culturel

Mathieu TAESCH indique que l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 22:45.

Le secrétaire — Le Maire

Véronique BISCHOFF — Mathieu TAESCH